

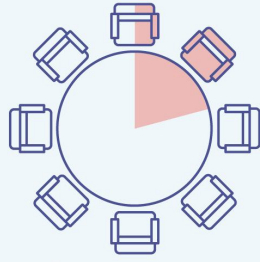
Pratiques de divulgation en matière de diversité dans les entreprises canadiennes : de nouvelles exigences, mais des progrès ont-ils été réalisés en 2020?

20 OCTOBRE 2020 2 MIN DE LECTURE

Le sixième rapport annuel exhaustif d'Osler sur les pratiques de divulgation en matière de diversité couvre désormais les pratiques de divulgation des sociétés inscrites à la cote de la TSX et des sociétés régies par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (LCSA) tenues à des obligations d'information en matière de diversité. En 2020, la LCSA a ajouté de nouvelles obligations d'information concernant les minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées. Notre Rapport : Pratiques de divulgation en matière de diversité 2020 – diversité et leadership au sein des sociétés ouvertes canadiennes montre que des progrès globaux ont été accomplis relativement à la place des femmes au sein des conseils d'administration. Il reste cependant encore beaucoup à faire dans de nombreux autres domaines. Selon le rapport, bien qu'il y ait eu une légère augmentation du pourcentage de femmes au sein des conseils d'administration des sociétés inscrites à la cote de la TSX, le taux de nomination des femmes pour combler les sièges nouvellement créés ou vacants au conseil a légèrement diminué.

Le Rapport : Pratiques de divulgation en matière de diversité 2020 présente un aperçu à jour de la représentation des femmes, des minorités visibles, des Autochtones et des personnes handicapées dans les postes de direction au sein des entreprises canadiennes. Le rapport comprend également un résumé des résultats définitifs pour toute l'année civile 2019 et nos résultats pour la période du 1er janvier 2020 au 31 juillet 2020, y compris les comparaisons d'une année à l'autre.

Consultez notre infographie ci-dessous pour connaître les points saillants :



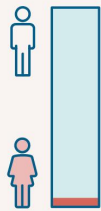
Les femmes occupent à présent **21,5 %** des sièges aux conseils de l'ensemble des sociétés inscrites à la cote de la TSX communiquant le nombre d'administratrices au conseil.



Au sein des sociétés du S&P/TSX 60, les femmes représentent **31,5 %** des administrateurs



Au sein des sociétés de l'indice composé S&P/TSX, les femmes occupent **28,3 %** des sièges aux conseils

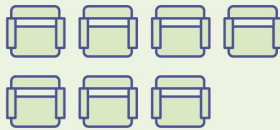


Le chef de la direction de **26 sociétés** (4,4 % des sociétés inscrites à la cote de la TSX) est une femme

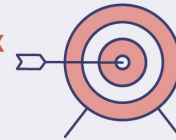


64,7 % des sociétés inscrites à la cote de la TSX ont une politique écrite en matière de diversité du conseil

Au sein des conseils des sociétés ouvertes régies par la LCSA, **7 sièges** sont occupés par des Autochtones



Des cibles en ce qui concerne le nombre d'administratrices ont été adoptées par **58,5 %** des sociétés du S&P/TSX 60, mais par seulement **28,8 %** des sociétés inscrites à la cote de la TSX

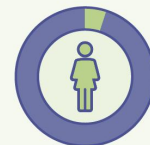


Au sein des conseils des sociétés ouvertes régies par la LCSA, **6 sièges** sont occupés par des personnes handicapées



47,6 % des sociétés inscrites à la cote de la TSX comptent plus d'une administratrice

Dans **5 %** des sociétés inscrites à la cote de la TSX, une femme est présidente du conseil



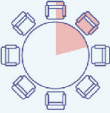
Peu de sociétés ouvertes régies par la LCSA ont des cibles autres que celles qui concernent les femmes

- Autochtones** 1
- Personnes qui font partie de minorités visibles** 1
- Personnes handicapées** 0
- Groupes désignés (y compris les femmes), collectivement** 2



Le pourcentage de sièges aux conseils de sociétés ouvertes régies par la LCSA occupés par des minorités visibles est de **5,5 %**

Les femmes occupent à présent **21,5 %** des sièges aux conseils de l'ensemble des sociétés inscrites à la cote de la TSX communiquant le nombre d'administratrices au conseil.



Au sein des sociétés du S&P/TSX 60, les femmes représentent **31,5 %** des administrateurs



Au sein des sociétés de l'indice composé S&P/TSX, les femmes occupent **28,3 %** des sièges aux conseils



64,7 % des sociétés inscrites à la cote de la TSX ont une politique écrite en matière de diversité du conseil

47,6 % des sociétés inscrites à la cote de la TSX comptent plus d'une administratrice

Dans **5 %** des sociétés inscrites à la cote de la TSX, une femme est présidente du conseil

Le chef de la direction de **26 sociétés** (4,4 % des sociétés inscrites à la cote de la TSX) est une femme



Des cibles en ce qui concerne le nombre d'administratrices ont été adoptées par **58,5 %** des sociétés du S&P/TSX 60, mais par seulement **28,8 %** des sociétés inscrites à la cote de la TSX



Au sein des conseils des sociétés des sociétés ouvertes régies par la LCSA, **6 sièges** sont occupés par des personnes handicapées



Au sein des conseils des sociétés ouvertes régies par la LCSA, **7 sièges** sont occupés par des Autochtones



Peu de sociétés ouvertes régies par la LCSA ont des cibles autres que celles qui concernent les femmes

- Autochtones 1
- Personnes qui font partie de minorités visibles 1
- Personnes handicapées 0
- Groupes désignés (y compris les femmes), collectivement 2



Le pourcentage de sièges aux conseils de sociétés ouvertes régies par la LCSA occupés par des minorités visibles est de **5,5 %**

Pour en apprendre davantage

Vous souhaitez en savoir plus sur les conclusions de la recherche et sur la diversité dans les entreprises canadiennes? Veuillez consulter, dans son intégralité, le [Rapport : Pratiques de divulgation en matière de diversité 2020 – diversité et leadership au sein des sociétés ouvertes canadiennes](#), ou communiquez avec [Andrew MacDougall](#) ou [John Valley](#) du groupe de la Gouvernance d'entreprise d'Osler.